

Union pour l'Etude de la Population Africaine -UEPA

6^{ème} Conférence Africaine sur la Population

Population Africaine : Passé, Présent et Futur

Ouagadougou - Burkina Faso, Décembre 5-9, 2011

Dynamique des migrations de retour au Niger de 1988 à 2001

Première version

Issaka Maga Hamidou
Démographe-sociologue
Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger
(hamaga@hotmail.com)

Résumé

Sur la base exclusivement des données des recensements de la population et de l'habitat (RGPH) de 1988 et 2001, la présente étude vise principalement à approfondir les connaissances sur les caractéristiques des migrants internationaux nigériens de retour. Au terme des analyses faites, l'étude relève que la proportion de migrants retournés au Niger n'a pratiquement pas changé entre les deux dates et ils sont toujours en majorité des hommes. De même, la plupart des migrants reviennent toujours de l'Afrique de l'Ouest vers laquelle les départs sont également les plus nombreux. Cependant, l'étude a noté des changements importants. En premier lieu, le schéma géographique de la migration de retour a quelque peu changé. En effet, les retours de l'Afrique du Nord (notamment de la Lybie) et ceux de l'Asie (en l'occurrence de l'Arabie Saoudite) ont pris un peu plus d'importance entre 1988 et 2001. En deuxième lieu, les migrants se sont davantage urbanisés (ou on y trouve un peu plus d'urbains), même s'ils retournent vivre en majorité en milieu rural. En troisième lieu, leur niveau d'instruction a sensiblement augmenté entre les deux dates de recensement même si la majorité d'entre eux reste sans aucune instruction moderne et travaille dans le secteur primaire traditionnel (agriculture et élevage).

Abstract. This paper aims at analyzing international return migration patterns in Niger as well as return migrants' profile. To this aim, the two national censuses of 1988 and 2001 are used and results are compared in order to look at the evolution of the phenomenon. Over time, some characteristics are found to remain unchanged between the two dates, e.g. the proportion the proportion of return migrants on the total population, migrants' profile by sex and last country of residence abroad as the large majority is composed by men and resided in Western African countries. However, some other features showed some variations over time. On the one hand, some countries of last residence acquired importance among return migrants, i.e. Libya and Saudi Arabia. On the other hand, even if the majority of migrants returned living in the rural milieu, in 2001 the proportion of those who returned in the urban milieu increased slightly. Finally, recent return migrants show a higher level of education despite most of them still were illiterate.

Introduction

La migration se présente aussi bien sous la forme de flux et que de contre flux (retour de migrants dans leur pays d'origine). Mais à leur tour, les contre flux ou migration de retour se présentent sous plusieurs formes impliquant un changement de résidence plus ou moins durable. Il peut s'agir de migration circulaire ou itinérante entre plusieurs pays (y compris le pays d'origine) ou simplement de migrations pendulaires ou bipolaires (pays d'origine et pays d'accueil). Il peut également s'agir de migration de retour simple où le migrant revient chez lui sans intention de repartir à nouveau l'extérieur (Domenac et Picouet, 1987). La présente étude s'intéresse à la migration internationale de retour des Nigériens dans leur pays d'origine, à partir des données de recensements.

Ainsi, la migration de retour est un aspect indissociable de l'étude globale du phénomène migratoire, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente et son caractère volontaire ou non (migration forcée de retour, suite à des événements comme les guerres, les problèmes politiques, les crises économiques, etc.). Par ailleurs, la migration de retour n'implique pas nécessairement un retour définitif (Rallu, 2003) d'où l'existence d'une migration circulaire, pendulaire ou de détour.

Malgré son intérêt certain, aux plans scientifique, économique, social et politique, la migration de retour est un phénomène qui n'a pas été abondamment traité comme les flux et stocks migratoires de nouveaux départs ou d'arrivées (Rallu, 2003 :199). De même, selon cet auteur, il y a peu de théorisation sur le phénomène des retours. Pourtant, les flux et les stocks de retour sont ne sont pas négligeables, qu'il s'agisse de migrations forcées ou volontaire de retour. Malheureusement, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), même les compilations des statistiques internationales (recensements, données administratives, enquêtes, etc.) effectuées par certaines institutions (Banque Mondiale, Union Européenne, Division de la population des Nations Unies, etc.) ne permettent pas de savoir, entre autres, l'importance numérique des migrants qui retournent dans leur pays d'origine, ni l'importance de la migration circulaire et les caractéristiques de ceux qui retournent chez eux. L'une des principales raisons, de l'insuffisance d'informations en matière de migration de retour se trouve dans le fait que « les données sur la migration restent en grande partie fragmentaires, non comparables et difficiles d'accès » (PNUD, 2009: 31).

Pour le cas particulier de l'Afrique subsaharienne, le manque des données statistiques sur les migrations est notoire. Toutefois, il est bien connu qu'il y a eu des retours volontaires et forcés, du fait des nombreuses crises politiques ayant frappées plusieurs pays africains et qui continuent encore à sévir au sein des populations immigrantes. Les crises politiques non encore complètement dénouées en Côte d'Ivoire et tout récemment en Libye ont entraîné le retour de nombreux africains (dont des Nigériens) dans leur pays respectifs d'origine. En 2004, le Libéria a enregistré près de 600 000 retours (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006:15). En fait, l'Afrique est le continent le plus touchés par les départs forcés (départ de réfugiés) et par conséquent de personnes retournant dans leur pays.

De part le monde, les retours forcés sont également particulièrement nombreux vers les pays en développement du fait de la migration irrégulière entraînant des expulsions ; des politiques de retours pratiquées dans certains pays développés, des crises politiques et des guerres qui occasionnent des flux et contre flux de migrations (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006:20; PNUD, 2009).

Cependant, de nombreuses personnes ne retournent pas dans leur pays d'origine. En effet, selon certaines statistiques internationales, en 2007, « *on estimait que 2,7 millions de déplacés internes et 700.000 réfugiés, soit 10 et 5 % environ de ces deux groupes respectivement, étaient retournés dans leur région d'origine* » (PNUD, 2009 :72).

En ce qui concerne le Niger, seuls les rapports relatifs à l'analyse des données de recensements de la population de 1988 et 2001 permettent de connaître de manière plus exhaustive les effectifs des migrants de retour (BCR, 1992 et BCR, 2005a).

A partir de ces données, la présente étude vise à dégager l'évolution de la migration de retour à deux dates de recensements (1988 et 2001) et à mieux connaître les caractéristiques des migrants de retour, notamment l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la situation d'activité, l'activité professionnelle et le statut dans l'emploi exercé.

1. Clarification de l'approche et de la méthodologie de l'étude

La présente étude sur la migration porte exclusivement sur les données des RGPH de 1988 et 2001 exploitées par l'auteur en vue de produire des informations plus détaillées. Par ailleurs,

l'étude ne concerne que les Nigériens, alors que dans les analyses faites auparavant n'ont pas dissocié les nationalités (BCR, 1992 et BCR, 2005a). Bien que riche en informations, les données utilisées comportent un certain nombre de limites.

Le **migrant de retour** est défini comme « *l'individu pour lequel le lieu de résidence actuelle est égale au lieu de naissance et est différent du lieu de résidence antérieure* » (BCR, 2005a), selon le critère de durée de résidence retenue qui est de 6 mois au moins de séjour continue. Sur la base de ces définitions, un individu peut être un migrant de retour par rapport à son pays ou sa région de naissance.

Cependant, notre étude ne s'intéresse qu'au **migrant international de retour** qui est ici un Nigérien vivant au Niger et qui a eu à résider pendant au moins 6 mois dans un autre pays, quels que soient les motifs de sa mobilité.

Par ailleurs, il faut mentionner que dans les recensements de la population du Niger comme de la plupart des pays africains et d'autres du monde, les migrations multiples internationales de retour ne sont pas connues. Seule la dernière migration de retour est connue (Rallu, 2003 :2002). Pour les connaître il faut généralement recourir à des enquêtes.

De plus, il aurait été également intéressant de comparer les migrants de retour avec les émigrants nigériens et calculer des taux de retour. Malheureusement, les données sur l'émigration n'existent pas dans les RGPH du Niger où les statistiques sur le phénomène sont d'ailleurs très limitées. De plus les statistiques disponibles ne fournissent que peu de détails sur les émigrants nigériens, notamment ceux résidant en Afrique où vit la grande majorité d'entre eux. Aussi, les effectifs de migrants de retour ont été calculés sur la base des effectifs de la population résidente, soit au niveau national ou des segments de population retenus.

1.1. Présentation des variables retenues

L'un des principaux objectifs de cette étude est de chercher à mieux connaître les caractéristiques des migrants internationaux de retour de nationalité nigérienne. A cet égard, nous avons utilisé un certain nombre de variables pertinentes et disponibles dans les bases de données des RGPH et dont certaines n'ont jamais été utilisées soit en 1988 ou en 2001 ou bien dans les analyses des deux sources. Les variables utilisées dans l'étude sont : le pays ou la région de provenance, le groupe d'âge, le sexe, la durée de résidence au Niger, l'état

matrimonial, le milieu de résidence (urbain/rural), le niveau d'instruction, la situation d'activité, l'occupation professionnelle et la situation (ou statut) dans l'emploi.

Il faudrait mentionner que par rapport au phénomène étudié, l'utilisation de certaines de ces variables présente quelques limites au niveau d'une proportion inconnue de migrants de retour. En effet, le migrant de retour peut présenter des caractéristiques différentes quand il était à l'extérieur et au Niger, voire avant même la migration. En d'autres termes, au cours de leurs dernières résidences, certains migrants pourraient avoir changé de caractéristiques. Par exemple, au niveau de l'activité professionnelle, de la situation dans l'emploi ou d'activité, du niveau d'instruction, et de l'état matrimonial. Plus la dernière résidence date de longtemps (par exemple 5 ans et plus), plus les risques de changement de caractéristiques des migrants de retour sont importants. Aussi, les caractéristiques observées des migrants de retour ne sont pas nécessairement ou toujours liées à la migration. Malgré ces différentes limites, les informations collectées et analysées restent pertinentes.

Par ailleurs, il faut noter que pour certaines variables où les enfants de bas âges ou ceux âgés de moins de 15 ans ne sont pas (ou sont très peu) concernés, nous avons effectué une sélection. Ainsi, pour l'état matrimonial, le niveau d'instruction, l'occupation professionnelle et le statut dans l'emploi, nous avons retenu les migrants âgés de 15 ans ou plus.

Pour déterminer l'effectif des migrants de retour, les variables suivantes ont été utilisées :

- le lieu de naissance, la résidence au moment du recensement qui doit se situer au Niger au moment du recensement ;
- la résidence actuelle (i.e. au moment du recensement) qui doit bien entendu se situer au Niger et
- le lieu de résidence antérieure qui doit avoir eu lieu au moins 6 mois avant la date du recensement et qui doit obligatoirement être à l'étranger.

Il s'agit d'une démarche classique qui est généralement appliquée aux recensements de la population.

2. Analyse dynamique des caractéristiques démographiques des migrants de retour

En plus des effectifs, la présente section examine l'évolution à deux dates différentes, de certaines caractéristiques démographiques des migrants de retour, à savoir leurs principaux pays et régions de provenance, leur durée de résidence, leurs groupes d'âges et leur sexe.

2.1. Provenances géographiques

En 1988, environ 160.000 Nigériens ont déclaré avoir résidé (pendant au moins 6 mois) à l'extérieur du Niger contre environ 254.000 en 2001 (tableau 1). Cependant, en termes relatifs la proportion des migrants de retour n'a pratiquement pas changé puisqu'elle était de 2,25% en 1988 contre 2,32% en 2001. Malheureusement, ces taux de retour ont été calculés en utilisant au dénominateur l'effectif de la population résidente nigérienne et non celui des émigrés à une date précise, une information non disponible.

Malgré cette limite, au vu des informations obtenues, on pourrait être tenté de dire qu'en termes de migrations de retour, les Nigériens n'ont pas fondamentalement changé de comportements. Une telle conclusion serait hâtive et fautive, dans la mesure où les détails des provenances géographiques révèlent non seulement des retours de certains pays ou de certaines zones, relativement plus importants entre 1988 et 2001 au détriment d'autres zones (tableau 2).

Parmi les principaux pays ou zones d'où les proportions de migrants de retour ont augmenté, on peut citer :

- Le Bénin (pays voisin) avec un pourcentage de retours qui a été multiplié par presque 2 ;
- l'Afrique du Nord où la proportion passe de 1,4% à 4,4% du fait notamment des retours de la Libye qui montent de 0,9% à 3,8% ;
- L'Asie (notamment l'Arabie Saoudite) où les retours progressent de 2% à 3,2% ;
- L'Europe qui passe de 0,8% à 1,5%.

Les causes de l'augmentation des retours sont certainement diverses et méritent de faire l'objet de recherches plus approfondies. Parmi les causes, on peut mentionner la migration circulaire ou pendulaire, le retour volontaire (avec des causes diverses : difficultés économiques, sociales, etc.), l'expulsion de migrants nigériens (par exemple en Libye, en

Europe, ou en Arabie Saoudite). On peut mentionner également comme cause possible l'intensification de l'émigration des Nigériens qui représentent environ 500.000 personnes en 2007, soit environ 3,5 % de la population totale de la même année contre 0,6% en 1960 (OIM, 2009); l'apparition de nouvelles destinations migratoires pour les Nigériens, comme c'est le cas de la Libye (Brachet, 2007).

Parmi les principaux pays ou zones où les proportions de migrants de retour ont diminué, on peut noter surtout le Ghana, le Nigéria (pourtant pays voisin) et les autres pays non situés en Afrique de l'Ouest ou du Nord (tableaux 1 et 2). D'une manière globale, l'Afrique de l'Ouest régresse également en chutant de 78% à 73,5%, en faveur notamment de l'Afrique du Nord, des autres pays d'Afrique, de l'Asie et de l'Europe.

Tableau 1 : Migrants internationaux de retour selon le pays/région de résidence antérieure, 1988 et 2001

Pays/région de résidence antérieure	RGPH 1988		RGPH 2001	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Bénin	5 900	3,7	17 989	7,1
Burkina Faso	3 791	2,4	4 359	1,7
Cap-Vert	0	0,0	36	0,0
Côte Ivoire	34 540	21,5	52 050	20,5
Gambie	19	0,0	75	0,0
Ghana	14 901	9,3	16 221	6,4
Guinée Conakry	34	0,0	110	0,0
Guinée Biseau	6	0,0	38	0,0
Libéria	24	0,0	62	0,0
Mali	3 479	2,2	3 394	1,3
Mauritanie	65	0,0	302	0,1
Nigeria	57 650	36,0	83 599	32,9
Sénégal	521	0,3	701	0,3
Sierra Leone	24	0,0	114	0,0
Togo	4 069	2,5	7 807	3,1
Algérie	500	0,3	1 091	0,4
Egypte	99	0,1	145	0,1
Libye	1 457	0,9	9 589	3,8
Maroc	76	0,0	181	0,1
Tunisie	40	0,0	88	0,0
Autres Afrique	4 630	2,9	9 205	3,6
Europe	1 255	0,8	3 685	1,4
USA et Canada	167	0,1	497	0,2
Amérique du sud	33	0,0	607	0,2
Asie	3 136	2,0	8 210	3,2
Océanie	6	0,0	47	0,0
Indéterminés	23 916	14,9	34 122	13,4
Total	160 338	100,0	254 324	100,0
Population résidente nigérienne totale (résidents étrangers non compris)	7 119 929 (a)	2,25	10 962 674 (b)	2,32

Notes : (a) BCR, 1992, Données de mouvement naturel (Série 3) ; (b) BCR (2005b :130)

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

A signaler qu'en termes de principales zones géographiques de provenance et en considérant notamment l'année 2001, l'Afrique de l'Ouest vient toujours largement en tête, suivie de l'Afrique du Nord, des autres pays d'Afrique et de l'Asie. Ces résultats concordent avec le fait que l'Afrique de l'Ouest soit la destination de la plupart des migrants nigériens (OIM, 2009).

Tableau 2: Migrants internationaux de retour selon la région de résidence antérieure, 1988 et 2001

Région de résidence antérieure	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Afrique Ouest	77,9	73,5	124957	186857
Afrique Nord	1,4	4,4	2172	11094
Autres pays d'Afrique	2,9	3,6	4696	9205
Europe	0,8	1,4	1255	3685
Amérique Nord	0,1	0,2	167	497
Amérique Sud	0,0	0,2	33	607
Asie	2,0	3,2	3136	8210
Océanie	0,0	0,0	6	47
Indéterminés	14,9	13,4	23916	34122
Total	100,0	100,0	160338	254324

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

2.2. Durée de résidence au Niger

Quelle que soit l'année, les migrants récents de retour (moins d'un an de durée de résidence) représentent plus d'un cinquième des migrants de retour, avec une légère augmentation en 2001 par rapport à 1988. En effet, en 1988 un migrant de retour sur cinq (22,4%) a moins d'un an de durée de résidence contre un migrant sur quatre (25,5%) en 2001 (tableau 3). Il y aurait eu donc un reflux assez important au cours de la période 1988-2001, sans doute des retours volontaires et aussi involontaires plus importants en provenance de l'Afrique du Nord (la Libye notamment), de l'Asie (en l'occurrence l'Arabie Saoudite), de l'Europe, du fait des mesures prises contre les migrants irréguliers dans ces régions géographiques (Brachet, 2007 ; OIM, 2009).

Tableau 3 : Migrants internationaux de retour selon la durée de résidence au Niger, 1988 et 2001

Durée de résidence au Niger	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Moins d'un an	22,4	25,5	35 905	64 775
1 an révolu	10,3	11,8	16 547	30 110
2-4 ans révolus	17,9	16,7	28 727	42 497
5 ans et plus	37,9	37,0	60 797	94 001
Indéterminés	11,4	9,0	18 362	22 941
Total	100,0	100,0	160 338	254 324

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

2.3. Grands groupes d'âges

L'examen des données des deux RGPH montrent que seule la proportion des migrants de retour adultes (15-64 ans) a augmenté en passant de 79,4 à 85,5% de 1988 à 2001 (tableau 4). Cette augmentation s'est faite au détriment surtout de la part relative des jeunes migrants de retour qui baisse de 14,6% à 9,4% de 1988 à 2001; leur effectif n'a d'ailleurs augmenté que très légèrement d'une période à l'autre. Ce résultat au niveau des adultes paraît logique avec les reflux notés précédemment et qui auraient donc surtout concernés les adultes. Par ailleurs, ces proportions relativement faibles de jeunes migrants pourraient être également le résultat d'une intense migration circulaire saisonnière où les adultes laissent leur famille (femmes et enfants) au village.

Tableau 4 : Migrants internationaux de retour selon le groupe d'âge, 1988 et 2001

Groupes d'âges	Pourcentages (%)		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Moins de 15 ans	14,6	9,4	23 440	23 935
15-64 ans	79,4	85,5	127 234	217 432
65 ans et plus	5,5	5,1	8 886	12 945
Indéterminés ou informations manquantes	0,5	0,0	778	12
Total	100,0	100,0	160 338	254 324

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

2.4. Evolution des migrants de retour selon le sexe

La migration internationale de retour serait-elle un phénomène essentiellement masculin au Niger ? C'est ce que semble indiquer les résultats des deux RGPH. En effet, l'on observe que pour les deux années, sur 10 migrants internationaux de retour, deux seulement sont des femmes (soit environ 21%) (tableau 5).

Tableau 5 : Migrants internationaux de retour selon le sexe, 1988 et 2001

Sexe	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Sexe masculin	79,3	78,5	199 555	326 680
Sexe féminin	20,7	21,5	54 769	87 982
Total	100,0	100,0	160 338	254 324

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Ce résultat semble logique, dans la mesure, d'autres données certes anciennes ont montré que dans les années 1990, la migration internationale était essentiellement masculine au Niger (REMUAO, 1997). Malheureusement, les statistiques internationales disponibles ne permettent pas toujours de connaître la variation récente par sexe des migrants internationaux pour le Niger (OIM, 2009), en dehors des données issues des pays de l'OCDE où les effectifs migrants nigériens ne sont pas très importants (Issaka, 2010).

Pour approfondir un peu la recherche sur la migration de retour selon le sexe, on peut introduire d'autres variables comme la durée de résidence, le groupe d'âges et l'état matrimonial.

La compilation des données en y ajoutant la durée de résidence, n'apporte pas d'informations nouvelles au constat précédent. En effet quelle que soit la durée de résidence, la proportion des hommes est toujours nettement plus importante que celles des femmes (tableau 6a et 6b).

Tableau 6 : Migrants internationaux de retour selon la durée de résidence au Niger et le sexe, 1988 et 2001

Durée de résidence au Niger	RGPH 1988			RGPH 2001		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Effectifs absolus (a)						
moins 1 an	31 506	4 399	35 905	57 315	7 460	64 775
1 an révolu	13 875	2 672	16 547	25 203	4 907	30 110
2-4 ans révolus	22 671	6 056	28 727	32 271	10 226	42 497
5 ans et plus	49 155	11 642	60 797	70 973	23 028	94 001
Indéterminés	9 911	8 436	18 347	13 793	9 148	22 941
Total	127 125	33 213	160 338	199 555	54 769	254 324
Pourcentages (b)						
moins 1 an	87,7	12,3	100,0	88,5	11,5	100,0
1 an révolu	83,9	16,1	100,0	83,7	16,3	100,0
2-4 ans révolus	78,9	21,1	100,0	75,9	24,1	100,0
5 ans et plus	80,9	19,1	100,0	75,5	24,5	100,0
Indéterminés	54,0	46,0	100,0	60,1	39,9	100,0
Total	79,3	20,7	100,0	78,5	21,5	100,0

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

En revanche, la prise en compte de l'état matrimonial (pour les 15 ans et plus) révèle que les proportions de retour sont assez importantes parmi les femmes divorcées et surtout veuves (tableaux 7a et 7b). Ainsi, au niveau des effectifs des deux sexes des veufs, les femmes l'emportent sur les hommes, en termes de migrants de retour. Les taux élevés de migrantes de retour divorcées et veuves semblent également indiquer que les femmes supportent moins bien que les hommes, la solitude à l'extérieur ou les risques de vivre à l'extérieur.

Tableau 7 : Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus, selon la situation familiale et le sexe, 1988 et 2001

Situation familiale	RGPH 1988			RGPH 2001		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Effectifs absolus (a)						
Monogames	73234	10535	83769	121700	21376	143076
Polygames	21699	6398	28097	30834	11280	42114
Veufs	1224	1991	3215	1377	3539	4916
Divorcés	2455	1533	3988	2595	2020	4615
Célibataires	16180	1588	17768	30501	4831	35332
Autres (séparation)	23	38	61	186	143	329
Total	114815	22083	136898	187193	43189	230382
Pourcentages en ligne (b)						
Monogames	87,4	12,6	100,0	85,1	14,9	100,0
Polygames	77,2	22,8	100,0	73,2	26,8	100,0
Veufs	38,1	61,9	100,0	28,0	72,0	100,0
Divorcés	61,6	38,4	100,0	56,2	43,8	100,0
Célibataires	91,1	8,9	100,0	86,3	13,7	100,0
Autres (séparation)	37,7	62,3	100,0	56,5	43,5	100,0
Total	83,9	16,1	100,0	81,3	18,7	100,0
Pourcentages en colonne (c)						
Monogames	63,8	47,7	61,2	65,0	49,5	62,1
Polygames	18,9	29,0	20,5	16,5	26,1	18,3
Veufs	1,1	9,0	2,3	0,7	8,2	2,1
Divorcés	2,1	6,9	2,9	1,4	4,7	2,0
Célibataires	14,1	7,2	13,0	16,3	11,2	15,3
Autres (séparation)	0,0	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Cependant, il faut également mentionner que la migration de retour des femmes semble être très liée à celle des hommes, dans la mesure où la majorité des migrantes (plus de 75%) qui sont revenues au Niger sont des mariées (tableau 7c). Ainsi, comme dans la migration de départ, la migration de retour des femmes est majoritairement une migration d'accompagnement au Niger, cependant, environ 25% des migrantes de retour pourrait ne pas directement dépendre du retour des hommes. Mais, cette affirmation (comme celle relative aux femmes mariées) doit être fortement nuancée, en l'absence de données plus précises (notamment de type biographique) pour savoir si la migration est antérieure ou postérieure aux ruptures d'union dans le cas des migrantes veuves ou divorcées et pour certaines femmes ayant le statut de marié au moment du recensement.

3. Les migrants de retour vivent en majorité en milieu rural

L'écrasante majorité des migrants de retour réside en milieu rural. Cependant, entre 1988 et 2001, la proportion des migrants retournant vivre en milieu urbain (notamment dans la capitale) a plus que doublé en passant de 6,3% à 16,2% au détriment du milieu rural (tableau 8).

Tableau 8 : Migrants internationaux de retour (tous âges confondus) selon le milieu de résidence, 1988 et 2001

Milieu de résidence	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Commune urbaine de Niamey	6,3	16,2	10 152	41 122
Villes de taille moyenne	2,7	2,9	4 249	7 409
Villes de petite taille	2,5	2,6	4 035	6 639
Milieu rural	88,5	78,3	141 902	199 154
Total	100,0	100,0	160 338	254 324

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Ce résultat semble indiquer soit l'augmentation de la migration urbaine vers l'extérieur (études, recherche de travail, etc.), soit également l'urbanisation (modernisation) des migrants de retour qui sont partis du village vers les villes étrangères. Ainsi, certains ruraux de retour peuvent préférer vivre en milieu urbain plutôt qu'au village moins moderne et présentant relativement moins d'opportunités d'emplois.

On peut également signaler que les migrants de retour sont plus urbains que le reste de la population résidente totale. En effet en 2001, un migrant sur quatre (21,7%) vivait en milieu urbain contre un résident sur six (16,3%) au sein de la population totale (BCR, 2005b).

4. Dynamique des stocks de migrants de retour par niveau d'instruction

Entre les deux dates de recensement de la population, le niveau d'instruction des migrants de retour âgés de 15 ans ou plus s'est semble-t-il amélioré. En effet, ceux qui n'avaient aucune instruction en 1988 représentaient 92% des migrants contre 85% en 2001 (tableau 9). Cette évolution positive s'est faite grâce à la multiplication presque par deux de la proportion des migrants possédant un niveau d'instruction primaire (de 4,5 à 8,6%) et au triplement du pourcentage (qui passe de 1,1 à 3,5%) de ceux possédant un niveau d'instruction secondaire (1^{er} cycle).

Cependant, en 2001 on trouve encore au moins 8 migrants sur 10 sans aucune instruction. Le niveau élevé de migrants sans instruction explique largement leur faible qualification et leur proportion prépondérante dans le secteur primaire (voir section suivante).

Tableau 9 : Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d’instruction, 1988 et 2001

Niveau d’instruction	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Aucun niveau instruction	92,0	84,9	125959	195617
Ecole primaire	4,5	8,6	6205	19904
Ecole secondaire 1 ^{er} cycle	1,1	3,5	1516	8055
Ecole secondaire 2 ^{ème} cycle	0,3	0,6	353	1449
Ecole professionnelle niveau primaire	0,1	0,1	162	308
Ecole professionnelle niveau secondaire (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles)	0,6	0,6	839	1301
Niveau supérieur (1-8 ans d’études)	0,7	1,4	973	3191
Niveaux indéterminés	0,7	0,2	891	564
Total	100,0	100,0	136898	230389

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

5. Evolution des stocks de migrants de retour selon l’activité professionnelle et la branche économique

5.1. La majorité des migrants de retour exerce une activité professionnelle

La plupart des migrants (8 personnes sur 10) âgés de 15 ans ou plus exercent une activité professionnelle. C’est pourquoi le taux de chômage chez les migrants est faible (moins d’un pourcent) ainsi que le taux des inactifs (environ 5%), quelle que soit l’année (tableau 10). En termes de situation d’activités, il y a eu très peu de changements entre les deux dates de recensement.

Tableau 10 : Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus, selon la situation d’activité, 1988 et 2001

Situation d’activité	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Occupé	82,9	82,1	113461	189195
Chômeur	0,2	0,2	304	469
Cherche premier emploi	0,5	0,7	660	1686
Elève/étudiant	0,6	1,6	764	3685
Femme au foyer	10,6	9,3	14495	21483
Retraité inoccupé	0,4	0,5	500	1131
Autres inactifs	4,9	5,5	6714	12740
Total	100,0	100,0	136898	230389

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

5.2. La majorité des migrants de retour travaille dans le secteur primaire rural

La plupart des migrants de retour (âgés d'au moins 15 ans) exerçant une activité professionnelle, travaillent (ou sont retournés travailler) dans le secteur primaire (agriculture, élevage, etc.) situé principalement en milieu rural (tableau 11). L'analyse de la migration de retour selon l'activité professionnelle corrobore ainsi, celle faite selon le milieu de résidence où il a été observé que la majorité des migrants de retour vivent en milieu rural.

Tableau 11 : Migrants internationaux de retour selon l'occupation professionnelle, 1988 et 2001

Occupation professionnelle	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Cadres supérieurs (secteurs public et privé)	1,0	0,7	1334	1532
Cadres moyens (secteurs publics et privés)	0,6	0,6	875	1416
Employés de bureau et agents subalternes (secteurs publics et privés)	0,1	0,8	107	1811
Travailleurs spécialisés dans les services	0,5	5,2	728	11981
Travailleurs du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche...)	68,3	70,1	93546	161442
Ouvriers spécialisés et moniteurs	3,5	2,6	4790	6052
Manœuvres	7,1	0,6	9732	1317
Autres occupations pas très explicites ou non classés	1,6	1,1	2251	2580
Inactifs	17,2	18,3	23535	42258
Total	100,0	100,0	136898	230389

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

En termes d'évolution, les migrants venant du secteur primaire sont majoritaires quelle que soit l'année. Toutefois, les chiffres semblent indiquer une augmentation importante (de 0,5 à 5,2%) de la proportion de travailleurs spécialisés ; tandis qu'on note une baisse significative chez les ouvriers spécialisés et surtout les manœuvres, en termes de proportion de retournés. Les données utilisées ne permettent pas de connaître les causes de ces variations.

5.3. La plupart des migrants de retour sont des indépendants

La présente section ne concerne que les personnes âgées de 15 ans ou plus exerçant effectivement une activité professionnelle. Les inactifs sont exclus des effectifs obtenus. Sur cette base, il ressort que la plupart des migrants exerçant une activité professionnelle sont en

réalité des indépendants (7 migrants sur 10) (tableau 12). Le caractère rural et primaire des activités expliquent la prépondérance des indépendants parmi les migrants retournés. Par ailleurs, les aides-familiaux, parmi lesquels les jeunes et des femmes sont nombreux, représentent entre 22 et 25% des migrants pour les deux recensements. Cependant, on peut noter comme précédemment que la proportion des salariés (tous secteurs confondus) retournés a augmenté entre les deux dates, de même que celle des employeurs. La crise des économies africaines dans les années 2000 ainsi que les expulsions de travailleurs de la Libye et de l'Arabie Saoudite pourraient bien être des hypothèses explicatives plausibles.

Tableau 12 : Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus, selon le statut dans l'emploi, 1988 et 2001

Statut dans l'emploi	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Employeur	0,4	1,1	403	2092
Salarié secteur public	1,6	1,8	1802	3357
Salarié secteur parapublic	0,7	2,3	749	4240
Salarié secteur privé	1,0	1,5	1091	2768
Indépendant	70,7	69,8	80263	127065
Aide familial	24,2	22,5	27409	40929
Tâcheron	0,6	0,1	675	163
Apprenti	0,2	0,2	226	441
Autres	0,7	0,5	845	897
Total	100,0	100,0	113463	181952

Source : exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Conclusion

Malgré les limites des données disponibles et utilisées en matière de migrations de retour au Niger, la présente étude a permis d'approfondir les connaissances sur le phénomène et de contribuer ainsi à combler le vide dans ce domaine. En effet, l'exploitation des données des recensements de la population réalisés au Niger en 1988 et 2001 a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats intéressants. Parmi les principaux résultats, l'étude retient que :

- La proportion de migrants retournés au Niger n'a pratiquement pas changé entre les deux dates (autour de 2%) ;

- La plupart des migrants reviennent d'un pays de l'Afrique de l'Ouest en particulier du Nigéria, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Bénin. Ces pays sont également parmi ceux qui accueillent principalement les émigrés nigériens ;
- A côté des pays traditionnels d'où partent et reviennent les Nigériens, de nouvelles destinations et donc de retour sont apparues. Il s'agit de l'Afrique du Nord avec en particulier la Lybie et l'Asie avec l'Arabie Saoudite, pays pour lesquels les proportions de migrants retournés ont notablement augmenté. Malheureusement pour ces pays, les retours ne sont pas nécessairement volontaires mais forcés, à la suite d'expulsions ou de rapatriements officiels;
- Les Nigériens reviennent très peu d'Europe et d'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Ceci implique que le migrant qui part au Nord ne revient pas de sitôt ;
- Un migrant sur cinq (22%) en 1988 et un sur quatre (25%) est récemment revenu au Niger (moins d'une année de résidence) ;
- La population des migrants de retour est en grande partie composée d'adultes ;
- La migration internationale de retour concerne surtout les hommes ;
- Les migrants retournent en majorité vivre en milieu rural, mais ils se sont davantage urbanisés entre 1988 et 2001 ;
- La plupart des migrants de retour ne possèdent aucun niveau d'instruction. Cependant, leur niveau d'instruction a sensiblement augmenté entre les deux dates de recensement ;
- La plupart des migrants de retour exerce une activité professionnelle indépendante mais généralement dans le secteur primaire rural (agriculture et élevage).

La présente étude mérite d'être davantage approfondie y compris dans l'exploitation des données, en vue de mieux étudier les variations par sexe, par âge, par durée et milieu de résidence, etc. Par ailleurs, mieux que les recensements, des enquêtes quantitatives et qualitatives sur les migrations permettraient de mieux faire ressortir les différentes formes et divers motifs de retour.

Bibliographie

Brachet J. 2007. Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien). Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie. Présentée et soutenue

publiquement le 19 décembre 2007, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, École doctorale de géographie de Paris, U.F.R. de Géographie. Version électronique du 15 novembre 2008.

Bureau Central du Recensement - BCR .1992. Analyse des résultats définitifs du 3^{ème} RGPH-2001 : Migrations, Niamey, MEF, République du Niger.

Bureau Central du Recensement - BCR .2005b. Analyse des résultats définitifs du 3^{ème} RGPH-2001 : Etat et structure de la population, Niamey, MEF, République du Niger.

Bureau Central du Recensement – BCR. 2005a. Analyse des résultats définitifs du 3^{ème} RGPH–2001 : Les migrations, Niamey, MEF, République du Niger.

CEDEAO-CSAO/OCDE .2006. Atlas de l'intégration africaine : les migrations, série population. Document téléchargé du site web de la CEDEAO (www.ecowas.int).

Domenac H. et M. Picouet. 1987. Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration, Revue Population, N°3, 1987, Vol. 42, pp. 469-483.

Gambo O. 2009. L'impact socioéconomique des migrations dans la commune rurale d'Allakaye, mémoire de Maîtrise en sociologie, département de sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey. Co-encadreurs : Hambally Yacouba et Waziri Matto Maman/ Assesseur: Issaka Maga Hamidou.

Issaka Maga H. 2010. Les migrations hautement qualifiées du et vers le Niger : Etats des lieux et tentatives explicatives, CARIM (Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales). Série: Notes d'analyses et de synthèse 2010/32, Robert Schuman Centre for Advanced Studies Institut de l'université européenne, Florence, Italie (<http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>).

Mounkaila H., B. Amadou et F. Boyer .2010. Rôle et comportements des acteurs, recompositions spatiales et transformations socio-économiques, rapport de recherche, Ecole Normale Supérieure, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, et Institut de Recherche pour le Développement.

Organisation internationale pour les migrations - OIM .2009. Migration au Niger : Profil national 2009. Préparé pour l'OIM par Issaka Maga Hamidou, consultant national. Document également disponible sur l'internet : <http://www.iom.int>.

Programme des Nations Unies pour le développement - PNUD .2009. Rapport sur le développement humain durable. Lever les barrières : Mobilité et développement humains, New York, PNUD.

Rallu J.L. 2003. L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquêtes et de fichiers, in Démographie : analyse et synthèse vol. IV, Les Déterminants de la migration, G. Caselli, J ; Vallin et G. Wunsch eds., INED, Paris, pp. 199-209.

Réseau d'Enquête sur la Migration et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest - REMUAO .1997. Enquête Nigérienne sur les migrations et l'urbanisation 1992-1993, éditée par le CERPOD/INSAH/CILSS.